

BERCK-SUR-MER

Un nouveau président au club des Stermes, pêche en mer

C'est en présence d'une partie du conseil municipal que s'est déroulée l'assemblée générale du club des Stermes, pêche en mer, ce samedi, salle du chemin aux raisins. Quatre-vingt-un membres y étaient représentés sur les cent vingt-huit adhérents. À cette occasion, le président Jean-François Verbrugge avait convié les représentants locaux des fédérations qui ont présenté les dernières dispositions environnementales en cours concernant les pêcheurs de loisir et de compétition. Alors que Guy Rævel, président régional de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France, a exposé la nouvelle charte des pêcheurs de loisir, Gérard Cauchois, président départemental de la Fédération française des pêcheurs en mer, a expliqué le dispositif, à l'étude, de « parc marin ». D'autres sujets ont aussi été débattus, tels que la défense du cordon dunaire de la baie d'Authie ou le parc éolien marin. « Je suis content, a précisé le président Verbrugge, d'avoir pu réunir ces deux fédérations car des actions collectives auront plus d'impact et permettront de

trouver les meilleurs compromis avec les décideurs politiques et le respect de la faune marine ». Si une étude montre que le prélèvement des plaisanciers ne représente qu'un à deux pour cent de la pêche, l'assemblée s'interroge toutefois sur l'influence écologique de l'installation d'un parc éolien marin, avec l'immersion de milliers de mètres cubes de béton et autres matériaux dans les fonds marins. En raison de son éloignement professionnel, Jean-François Verbrugge, arrivé en fin de mandat, n'a pas souhaité se représenter. Sa collaboration avec les autres responsables du site a permis l'amélioration du fonctionnement de la base nautique durant ces cinq dernières années. Le conseil d'administration a donc élu un nouveau président : Patrick Trentesaux, jusqu'alors secrétaire. t